

Depuis vingt-cinq ans, une population de plus en plus diplômée mais avec des disparités selon le milieu social encore importantes

Magali Befly, Delphine Perelmuter*

Pour l'année scolaire 2007-2008, les effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants en France métropolitaine et dans les Dom s'élèvent à 14 915 900, en légère baisse de 0,3 % par rapport à la rentrée précédente.

Des diminutions d'effectifs dans l'ensemble du secondaire

Après plusieurs années d'augmentation, le nombre d'élèves du premier degré se stabilise et atteint 6 645 100¹, avec une diminution dans le préélémentaire (- 1,1 %) et une augmentation dans l'élémentaire (+ 0,8 %), ces évolutions étant essentiellement liées à des raisons démographiques (repli de la natalité au milieu des années 1990, puis au contraire fort dynamisme des naissances depuis le début des années 2000). Ces élèves sont scolarisés dans 55 329 écoles (dont 38 116 écoles élémentaires et 17 213 écoles maternelles).

Dans le secondaire, les effectifs poursuivent leur diminution (- 0,9 %) avec environ 46 500 élèves en moins à la rentrée 2007. Au total, 5 371 400 élèves sont scolarisés dans les établissements du second degré. Cette baisse des effectifs, essentiellement centrée sur les classes de collège jusqu'en 2005, touche désormais aussi les classes de lycée. Au collège comme au lycée, elle résulte de plusieurs facteurs : démographiques d'une part, facteur essentiel, scolaires d'autre part avec la diminution des taux de redoublement dans le premier comme dans le second cycle, et enfin, des meilleurs résultats à la session 2007 du baccalauréat.

Ainsi, à la rentrée 2007, les classes de collège comptabilisent 3 188 000 élèves dont 104 000 en sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA). Le lycée professionnel poursuit sa baisse d'effectifs entamée à la rentrée 2006. Il totalise 713 400 élèves, et les classes de lycée général et technologique plus du double (1 470 000 élèves). Ces élèves sont scolarisés dans 7 025 collèges, 1 687 lycées professionnels, 2 626 lycées d'enseignement général et technologique et 80 établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA).

En 2007, comme en 2006, la totalité des élèves qui ont suivi une sixième atteignent la classe de troisième. Parmi les élèves encore inscrits en troisième en juin 2006, moins de 1 % quittent l'école à ce niveau, un peu plus de quatre sur dix continuent en second cycle professionnel et un peu moins de six sur dix en second cycle général et technologique. Cette structure des orientations en fin de troisième n'a pas changé depuis 1996.

Plus de 80 500 jeunes en apprentissage dans le supérieur

En 2006-2007, l'apprentissage rassemble 417 700 jeunes, poursuivant une croissance soutenue avec 5,6 % d'élèves de plus que l'année précédente. En l'espace de vingt-cinq ans, les effectifs des centres de formations d'apprentis ont presque doublé.

* Magali Befly et Delphine Perelmuter appartiennent à la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

1. Les chiffres sont arrondis à la centaine.

Le développement de l'apprentissage profite à chaque niveau de formation, mais le niveau V (CAP ou BEP) reste celui qui attire le plus grand nombre d'apprentis : près de trois apprentis sur cinq y sont scolarisés.

Poursuivant la tendance observée depuis 1993, l'apprentissage se développe fortement dans l'enseignement supérieur : plus de 80 500 jeunes préparent un diplôme de l'enseignement supérieur par cette voie. Le brevet de technicien supérieur (BTS) enregistre la plus forte progression, avec 15 % d'augmentation de ses effectifs par rapport à la rentrée précédente. Par ailleurs, le BTS occupe toujours une place prépondérante puisqu'il regroupe plus de la moitié des apprentis du supérieur. À la rentrée 2007-2008, le nombre de jeunes en apprentissage devrait encore augmenter.

La baisse des effectifs dans les universités se poursuit

Entre 2000 et 2005, le nombre d'étudiants avait fortement augmenté (+ 1,1 % en moyenne annuelle). Cette croissance des effectifs s'expliquait alors pour les trois quarts par celle des effectifs d'étudiants étrangers. La tendance s'est inversée en 2006 ; et en 2007, le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les Dom diminue pour la deuxième année consécutive (- 25 600 soit - 1,1 %) pour atteindre 2 228 200.

La baisse vient principalement des disciplines générales dans les universités hors IUT (- 2,9 %), alors que la plupart des autres types de formations sont en augmentation : le nombre d'étudiants dans les formations d'ingénieurs universitaires progresse de 1,7 %, celui des élèves dans les IUT de 2,2 %, et comme ces trois dernières années, les effectifs en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) augmentent de manière soutenue (+ 2,5 %). Les effectifs des écoles de commerce et de gestion progressent de 9,7 % alors que ceux des formations d'ingénieur se stabilisent.

Entre 1980 et aujourd'hui, les effectifs de l'enseignement supérieur, comme ceux de l'apprentissage, ont presque doublé. Cette augmentation de la population étudiante s'est aussi traduite par une augmentation de la population diplômée.

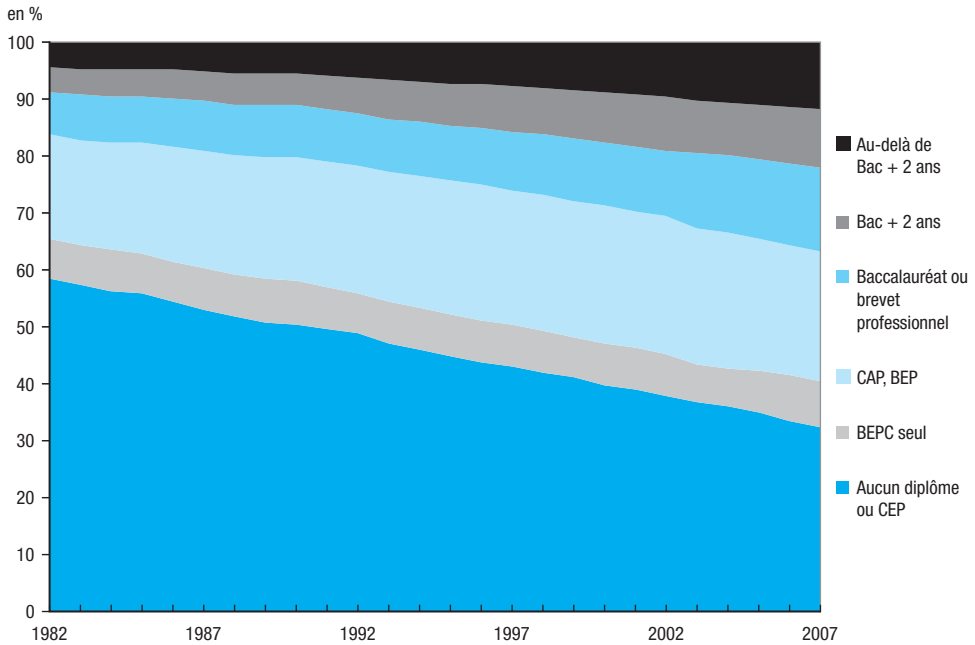
Une population de plus en plus diplômée...

En 1982, sur l'ensemble des personnes âgées d'au moins 16 ans ayant terminé leurs études initiales, près de six sur dix étaient sans diplôme ou simplement titulaires d'un certificat d'études primaires (CEP, *figure 1*). Vingt-cinq ans plus tard, elles sont moins d'un tiers. Par ailleurs, tandis qu'à peine 8,6 % étaient titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 ou plus, cette proportion atteint 22 % en 2007 (Durier S., Poulet-Coulibando P., 2007). Cette démocratisation quantitative de l'instruction laisse pourtant subsister des disparités sociales importantes dans les orientations et les scolarités.

... mais où demeurent de fortes disparités selon la profession des parents

En 1990, parmi les personnes de 25 à 64 ans ayant terminé leurs études initiales, et dont le père était cadre ou exerçant une profession libérale, un peu plus d'une sur deux (52,8 %) détenaient un diplôme de niveau au moins égal à bac + 2 (*figure 2*). En 2007, c'est le cas de près des deux tiers d'entre elles (64,2 %). Pour les personnes dont le père est ouvrier ou agriculteur, cette proportion, même si elle a triplé entre 1990 et 2007, reste beaucoup plus faible : elle s'établit aujourd'hui à 15 % environ. Bien que la part des diplômés de l'enseignement

1. Évolution des niveaux de diplômes au cours des vingt-cinq dernières années



Note : données en mars de chaque année de 1982 à 2002 (sauf les années de recensement : janvier en 1982, 1990 et 1999), en moyenne annuelle à partir de 2003.

Lecture : en 1982, parmi les personnes âgées de 16 ans et plus ayant terminé leurs études initiales, 4,2 % ont un diplôme de niveau supérieur à Bac + 2 ans.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans et plus, ayant terminé leurs études initiales.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1982 à 2007.

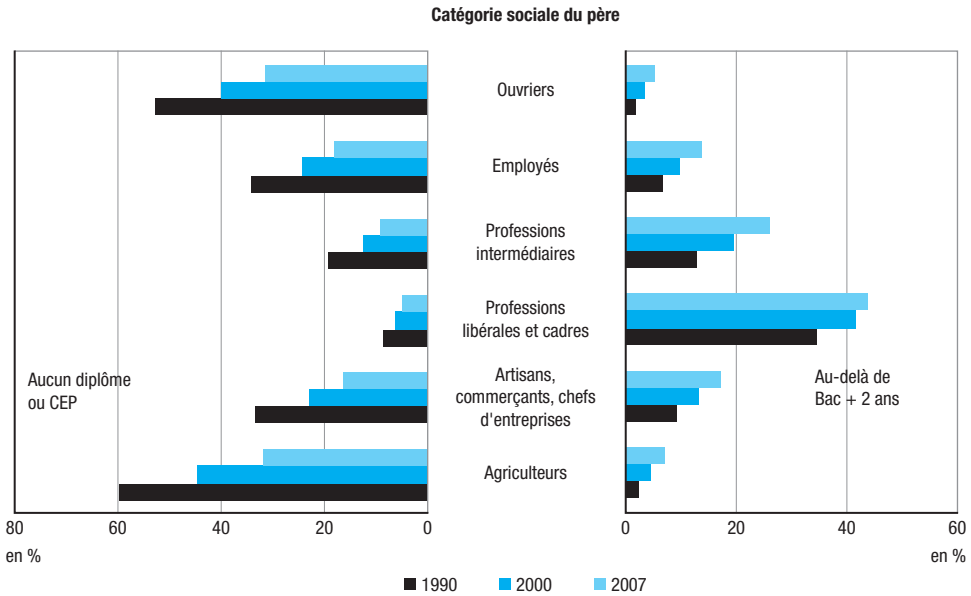
supérieur parmi les enfants d'ouvriers ou d'agriculteurs soit nettement plus forte aujourd'hui que par le passé, elle n'en reste pas moins largement inférieure à celle observée chez les enfants de milieux sociaux les plus favorisés.

Par ailleurs, la part des enfants d'ouvriers sans diplôme ou simplement titulaires d'un CEP a fortement diminué entre 1982 et 2007, passant de 53 % à 32 %. Elle est toutefois bien plus élevée que celle constatée chez les enfants de cadres ou de professions libérales (5 % en 2007), d'employés (18 %) ou de professions intermédiaires (9 %). Seuls les enfants d'agriculteurs comptent une proportion du même ordre de personnes sans diplôme ou simplement titulaires d'un CEP.

Environ 40 000 jeunes sortent du système éducatif sans qualification

En France, sont appelés *sortants sans qualification*, des jeunes quittant le système éducatif sans avoir atteint l'année terminale de CAP ou de BEP, ou la classe de seconde générale ou technologique (Léger F., 2008). La part des sortants sans qualification au sein d'une génération passe de 25 % soit 170 000 jeunes en 1975, à 6 % en 2005 soit 42 000 jeunes. Au cours des dix dernières années, la baisse du nombre de sortants sans qualification est essentiellement liée à la diminution des redoublements dans les petites classes. Celle-ci favorise en l'effet l'acquisition d'une qualification en augmentant mécaniquement le niveau d'études. Toutefois un élève peut être qualifié mais non diplômé : ainsi un élève qui sort d'une classe terminale de CAP ou de BEP mais sans obtenir le diplôme, sera non diplômé mais qualifié.

2. Niveau de diplôme et catégorie sociale du père en 1990, 2000 et 2007



Note : données en mars 1990, mars 2000 et en moyenne annuelle pour 2007.

Lecture : en 1990, 2,3 % des adultes de 25-64 ans ayant terminé leurs études initiales et dont le père était agriculteur étaient titulaires d'un diplôme au-delà de Bac + 2. En 2007, ils sont 7,1 %.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 25 à 64 ans ayant terminé leurs études initiales.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1990, 2000 et 2007.

Près d'un jeune sur cinq sort du second cycle secondaire sans diplôme

Lors du sommet de Lisbonne en mars 2000, l'Union européenne a mis l'accent sur l'importance d'une économie basée sur la connaissance. La priorité a donc été donnée à la baisse des sorties précoces du système éducatif. L'objectif fixé est qu'au moins 85 % des jeunes âgés de 20 à 24 ans aient réussi leurs études du second cycle du secondaire en 2010. En effet, les jeunes qui sortent du système scolaire sans diplôme du second cycle du secondaire connaissent les plus sérieuses difficultés sur le marché du travail. Par ailleurs, ils sont moins susceptibles de suivre des activités de formation continue.

En France, en moyenne sur les années 2005 à 2007, 18 % des élèves sont sortis *sans diplôme* du second cycle du secondaire – à savoir CAP, ou BEP ou baccalauréat, soit 134 000 élèves (Depp, 2008). Deux tiers d'entre eux sont cependant qualifiés, au sens où ils ont atteint une classe terminale d'un des trois précédents diplômes.

Les personnes qualifiées et non diplômées connaissent, comme les non qualifiées, de fortes difficultés d'insertion (Insee, 2008). Le taux de chômage des non diplômés ou des diplômés du brevet sortis depuis un à quatre ans de formation initiale atteint ainsi 37 % en 2007. À titre indicatif, ce taux atteint 17 % pour les diplômés du secondaire, et 9 % pour les diplômés du supérieur sortis depuis un à quatre ans. Plus souvent au chômage, les non diplômés du secondaire sont aussi plus souvent inactifs : parmi les personnes sorties de formation initiale depuis un à quatre ans, 24 % des titulaires d'un brevet, d'un CEP ou sans diplôme sont inactives, soit quatre fois plus souvent que des diplômés de l'enseignement supérieur. Parmi les personnes sorties de formation initiale depuis au moins 11 ans, chez les hommes comme chez les femmes, le taux d'inactivité est plus de deux fois supérieur chez les titulaires d'un brevet, d'un CEP ou sans diplôme que chez les diplômés de l'enseignement supérieur long : respectivement 27 % et 11 % chez les hommes, 41 % et 17 % chez les femmes. Les sorties sans qualification comme les sorties sans diplôme éloignent de l'emploi et du marché du travail.

Les sorties sans qualification varient avec le milieu social d'origine

Parmi les sortants sans qualification, plus de six sur dix ont un parent responsable ouvrier ou inactif. Ce n'est le cas que de la moitié des sortants qualifiés non diplômés du secondaire, et d'un tiers seulement des enfants diplômés du secondaire.

Les difficultés scolaires commencent dès le primaire pour ces enfants. Plus de la moitié des sortants sans qualification ont redoublé au primaire, ainsi qu'un tiers des sortants qualifiés mais non diplômés. En revanche, seuls 13 % des diplômés du secondaire ont redoublé dans les petites classes. En plus des aptitudes personnelles, l'environnement familial et la scolarité élémentaire, par ailleurs fortement corrélés, jouent ainsi un rôle déterminant dans les sorties sans qualification comme dans les sorties sans diplôme (Caille J.-P., Rosenwald F., 2006).

L'évaluation des difficultés scolaires à la fin de la scolarité élémentaire confirme ce lien (figure 3). Parmi l'ensemble des élèves scolarisés en CM2 en France métropolitaine et dans les Dom à la rentrée scolaire 2007-2008, 86,3 % maîtrisent les compétences de base en français, et 89,8 % celles en mathématiques². Mais tandis que près de deux enfants sur dix dont le père est ouvrier ne maîtrisent pas les compétences de base en français, ce n'est le cas que de seulement 2 % de ceux dont le père est cadre. L'écart est moins important mais tout aussi notable pour les compétences de base en mathématiques : 12,7 % des enfants dont le père est ouvrier ne les maîtrisent pas contre 3,8 % des enfants dont le père est cadre (Rocher T. *et alii*, 2008).

3. Part des élèves de CM2 maîtrisant les compétences de base en français et en mathématiques en 2007, selon la catégorie socioprofessionnelle des parents

en %

	Selon la catégorie socioprofessionnelle du père		Selon la catégorie socioprofessionnelle de la mère	
	Français	Mathématiques	Français	Mathématiques
Agriculteurs exploitants	91,0	98,3	87,7	92,4
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	88,4	92,6	88,5	89,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	97,7	96,2	98,3	97,5
Professions intermédiaires	93,3	94,2	93,8	95,4
Employés	85,7	89,4	88,4	92,1
Ouvriers	80,9	87,3	85,6	90,4
Retraités	80,7	83,2	76,0	71,6
Autres personnes sans activité professionnelle	72,8	79,2	77,5	83,0
Sans objet	79,2	87,6	78,9	88,9
Non-réponse	78,9	83,1	79,5	84,7
Ensemble	86,3	89,8	86,3	89,8

Note : en 2007, parmi les élèves de CM2 dont le père est agriculteur exploitant, 91,0 % maîtrisent les compétences de base en français.

Champ : élèves de CM2 scolarisés en France en 2007.

Source : Depp.

Le diplôme national du brevet

En 2007, le brevet est devenu un examen national. Jusqu'alors, les épreuves étaient organisées selon quatre zones – Nord, Sud, Est et Ouest. La structure des épreuves de l'examen final reste cependant identique, à savoir une épreuve de français (rédaction et dictée-questions), une épreuve de mathématiques et une épreuve d'histoire-géographie-éducation civique.

En France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, 737 000 candidats scolarisés en classe de troisième se sont présentés à la session 2007 du diplôme national du brevet

2. Les compétences de base visées font référence au socle commun de connaissances et de compétences. La proportion d'élèves maîtrisant ces compétences fait l'objet d'un indicateur de résultat retenu dans le cadre de la Lof. Cette proportion est mesurée à l'aide d'un dispositif d'évaluation assurant la comparabilité dans le temps et l'espace. Ce dernier est distinct des évaluations diagnostiques qui sont des outils pédagogiques.

(DNB) : 16 900 élèves en série professionnelle, 36 100 en série technologique et enfin, 684 000 en série collège. Les taux de réussite diffèrent peu selon la série considérée³ : 82,6 % pour la série collège, 81,3 % pour la série professionnelle et 81,7 % pour la série technologique. En revanche de fortes disparités existent à l'intérieur même de ces séries selon la spécialité choisie : les spécialités collège LV2, *option internationale* ont par exemple un taux de réussite proche de 98 %.

Si les taux de réussite sont proches entre les différentes séries du brevet, le choix de chacune de ces séries est plus ou moins fréquent selon les milieux sociaux. Ainsi la quasi-totalité des enfants de cadres (98 %) s'inscrit dans la série collège, mais un enfant sur dix, fils ou fille d'ouvrier ou d'inactif, s'inscrit dans la série technologique ou la série professionnelle. Les taux de réussite au diplôme national du brevet diffèrent aussi selon le milieu social : indépendamment de la série choisie, un enfant sur trois dont le responsable est retraité échoue une année donnée au diplôme national du brevet ; c'est aussi le cas d'un enfant d'ouvrier ou d'inactif sur quatre, mais de seulement 6 % des enfants de cadre.

En 200 ans, le taux d'accès au baccalauréat est passé de 1 % à 64 %

Instauré par décret impérial le 17 mars 1808, le baccalauréat a fêté ses 200 ans en mars 2008. Ce diplôme couronne la fin des études secondaires, et sert de passeport d'entrée pour l'enseignement supérieur. À l'origine, moins de 1 % d'une classe d'âge obtenait le baccalauréat général. En 1960, ils sont un peu plus d'un sur dix. Entre 1960 et 1986, cette proportion double. Elle atteint son maximum en 1994 (41 %), avant de diminuer jusqu'en 2003 et de se stabiliser depuis. En 2007, 34,7 % d'une classe d'âge⁴ obtiennent un baccalauréat général, et 64,2 % un baccalauréat toutes séries confondues.

Dans la continuité des politiques menées depuis les années 1950 en faveur de la démocratisation de l'enseignement, deux nouveaux diplômes complémentaires au baccalauréat général sont créés : la première session du baccalauréat technologique se déroule en 1969, et celle du baccalauréat professionnel en 1987. Ces diplômes ont une double finalité : former une main-d'œuvre qualifiée pouvant s'insérer immédiatement sur le marché du travail, et amener le plus grand nombre à ce niveau de diplôme, voire à l'enseignement supérieur.

En 2007, 16,8 % d'une classe d'âge ont obtenu un baccalauréat technologique, et 12,8 % un baccalauréat professionnel. Au total, 64,2 % d'une génération accèdent au diplôme du baccalauréat (général, technique ou professionnel), soit 524 300 bacheliers⁵. Au cours du temps, le baccalauréat général a cédé de la place aux baccalauréats technologique et professionnel. Mais depuis une dizaine d'années, la part de bacheliers généraux s'est stabilisée : un peu plus d'un bachelier sur deux est dans l'enseignement général, plus d'un sur quatre dans l'enseignement technologique et enfin près d'un sur cinq dans l'enseignement professionnel.

Les taux de réussite diffèrent fortement dans le temps et selon le type de baccalauréat considéré. De 1970 à 1985, le taux de réussite au baccalauréat général est resté stable, en dessous de 70 % ; il progresse depuis, en nette augmentation ces dernières années. Ainsi, en 2007, près de neuf candidats au baccalauréat général sur dix ont été reçus. Quant aux taux de réussite des filières technologique et professionnelle, après plusieurs années d'augmentation, ils se stabilisent aux alentours de 80 %.

L'augmentation de la part des bacheliers au cours du siècle dernier s'est faite de façon différenciée selon le milieu social (Sautory O., 2000). Merle (2000) parle de « démocratisation ségrégative ». En effet, parmi les bacheliers généraux, plus d'un tiers sont enfants de cadres ou de professions intellectuelles supérieures (*figure 4*), et 12 % seulement enfants d'ouvriers.

3. Peuvent se présenter à la série « collège » les élèves des classes de troisième des collèges, à la série « technologique » les élèves des classes de troisième technologique, à la série « professionnelle » les élèves des classes de troisième préparatoire. Les autres candidats choisissent la série pour laquelle ils postulent.

4. En France métropolitaine.

5. En France métropolitaine et dans les Dom.

4. Répartition des admis au baccalauréat en 2007 selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne responsable

en %

	Baccalauréat général	Baccalauréat technologique	Baccalauréat professionnel	Ensemble
Agriculteurs exploitants	2,4	2,1	1,9	2,2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8,8	8,8	8,8	8,8
Cadres, professions intellectuelles supérieures	34,6	14,6	7,7	24,0
Professions intermédiaires	17,4	16,0	8,7	15,3
Employés	14,3	17,7	13,3	15,0
Ouvriers	11,8	21,1	25,1	16,9
Retraités	1,9	2,6	3,5	2,4
Autres personnes sans activité professionnelle	6,1	9,2	7,8	7,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : parmi les admis au baccalauréat général, 2,4 % sont enfants d'agriculteurs.

Champ : France.

Source : Depp.

À l'inverse, parmi les bacheliers professionnels, un quart sont enfants d'ouvriers, et 8 % seulement enfants de cadres. On peut aussi parler de *spécialisation sociale* pour le baccalauréat technologique : ces bacheliers ont deux fois moins souvent des parents cadres et deux fois plus souvent des parents ouvriers que dans la filière générale. La filière mais aussi la réussite au baccalauréat diffèrent fortement selon la catégorie sociale (figure 5) : le taux de réussite au baccalauréat général pour les enfants de cadres ou de professions intellectuelles supérieures est de 92,5 %, soit 10 points de plus que celui des enfants d'ouvriers. Les enfants d'agriculteurs tirent leur épingle du jeu et affichent un taux de réussite supérieur à 90 %. Le taux de réussite de ces derniers en filière technologique ou professionnelle dépasse même celui des enfants de toutes les autres catégories socioprofessionnelles. Bien qu'inférieur à celui des enfants d'agriculteurs, le taux de réussite des enfants de cadres pour ces deux derniers types de bac dépasse de plus de quatre points celui des enfants d'ouvriers (pour le baccalauréat technologique, 84,4 % contre 78,0 % ; pour le baccalauréat professionnel, 83,0 % contre 78,5 %). Il y a par ailleurs une sélection en amont. Parmi les élèves entrés en sixième générale en 1995, dix ans après, trois enfants d'inactifs sur dix ont obtenu le baccalauréat, un enfant d'ouvrier sur deux, mais à l'inverse neuf enfants de cadres sur dix. Ces proportions étaient du même ordre pour les enfants entrés en sixième en 1989 (Depp, 2008).

5. Taux de réussite au baccalauréat en 2007 selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne responsable

en %

	Baccalauréat général	Baccalauréat technologique	Baccalauréat professionnel	Ensemble
Agriculteurs exploitants	90,9	87,0	85,9	89,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	87,8	82,2	81,5	85,0
Cadres, professions intellectuelles supérieures	92,5	84,4	83,0	90,4
dont : professeurs et assimilés	93,5	84,9	83,4	91,9
Professions intermédiaires	88,7	82,1	81,7	86,0
dont : instituteurs et assimilés	92,6	84,3	79,4	90,4
Employés	86,2	80,0	80,7	83,2
Ouvriers	82,6	78,0	78,5	79,8
Retraités	84,3	75,0	73,3	78,1
Autres personnes sans activité professionnelle	79,3	72,6	70,2	74,9
Indéterminé	76,8	72,4	77,1	75,8
Ensemble	87,7	79,3	78,5	83,4

Lecture : en 2007, parmi les enfants d'agriculteurs ayant passé le baccalauréat général, 89,1 % l'ont réussi.

Champ : France.

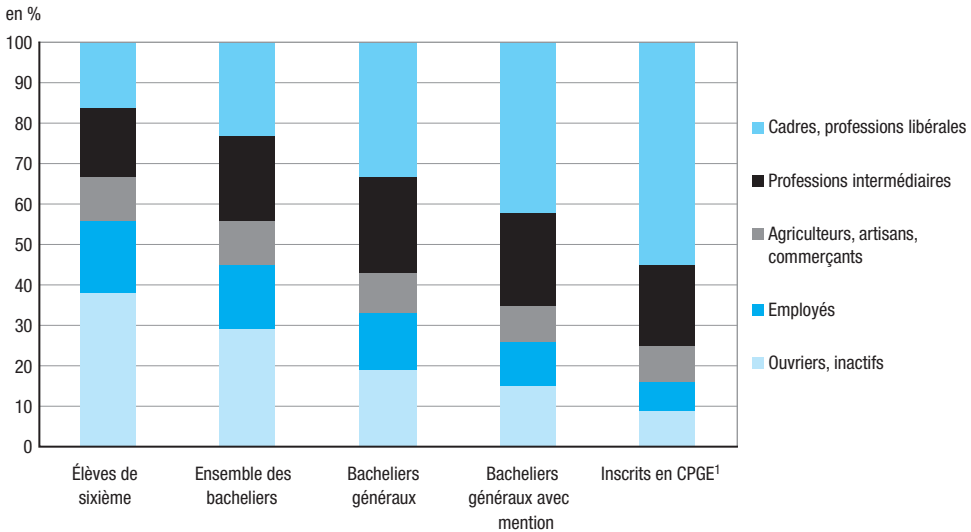
Source : Depp.

Parmi les 78 000 étudiants en classes préparatoires, plus d'un sur deux est enfant de cadre ou de profession libérale

Plus de 78 000 étudiants sont en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) à la rentrée 2007. Sélectionnés sur dossier, ces élèves se distinguent par leurs performances scolaires : près de trois quarts des nouveaux bacheliers présents en CPGE ont réussi leur baccalauréat avec au moins une mention assez bien.

Les élèves de CPGE sont inégalement issus des différents milieux sociaux (figure 6). En effet, l'origine sociale influence non seulement la qualité des parcours des scolarités élémentaires et secondaires, mais aussi les choix d'orientation. Ainsi, à l'entrée au collège, les enfants d'ouvriers représentent 38 % des enfants de sixième contre 16 % des enfants de cadres ou de professions libérales. Cette proportion décroît avec les filières générales et avec les parcours élitistes : ainsi les enfants d'ouvriers ne représentent plus que 29 % de l'ensemble des bacheliers, moins de 15 % des bacheliers avec mention, et 9 % des inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles. De plus, à même niveau de réussite au baccalauréat, le taux d'orientation des enfants d'ouvriers ou d'employés en classe préparatoire reste inférieur à celui des cadres : parmi les élèves ayant réussi un baccalauréat général avec mention, les enfants de cadres vont ainsi deux fois et demie plus souvent en classe préparatoire que les enfants d'ouvriers ou d'employés (Lemaire S., 2008).

6. De la sixième aux classes préparatoires aux grandes écoles : évolution des origines sociales



1. Classes préparatoires aux grandes écoles.

Lecture : parmi les élèves entrés en sixième en 1995, 38 % sont enfants d'ouvriers ou d'inactifs. Parmi les élèves entrés en sixième en 1995 et qui, en poursuivant leur études, sont rentrés en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE), la part des enfants d'ouvriers ou d'inactifs est de 9 %.

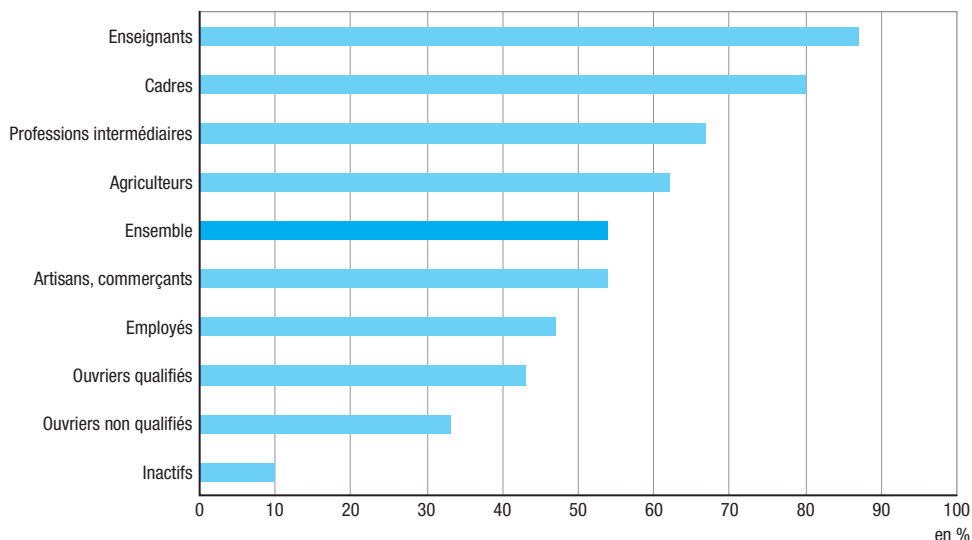
Champ : France métropolitaine.

Source : Depp, suivi après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1995.

L'accès à l'enseignement supérieur est également marqué par l'origine sociale

De façon générale, les choix d'orientation diffèrent à l'entrée dans l'enseignement supérieur (figure 7). Toutes origines sociales confondues, plus d'un bachelier sur deux accède à l'enseignement supérieur à la première ou deuxième rentrée suivant l'obtention de son baccalauréat.

7. Taux d'accès à l'enseignement supérieur selon l'origine sociale



Note : 54 % des jeunes d'une génération accèdent à l'enseignement supérieur à la rentrée suivant leur réussite au baccalauréat, ou pour certains, un an plus tard. Ce taux est de plus de 80 % pour les enfants d'enseignant.

Champ : France métropolitaine, personnes ayant réussi leur baccalauréat.

Source : Depp, suivi après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1995.

lauréat. C'est le cas de seulement un bachelier sur dix de parent inactif, et d'un bachelier sur trois de parent ouvrier non qualifié. À l'inverse, ce taux dépasse 80 % lorsque les parents sont cadres ou enseignants. Ces taux de poursuite différenciés ne sont pas seulement dus à l'obtention de baccalauréats différents.

En effet, lorsqu'ils accèdent à l'enseignement supérieur, les filières choisies diffèrent selon l'origine socioprofessionnelle (Depp, 2008). À la rentrée 2006, 11 % de l'ensemble des étudiants sont enfants d'ouvriers, mais ces derniers sont surreprésentés dans les filières courtes. Ainsi un élève sur cinq en STS est enfant d'ouvrier ; en faculté de lettres comme en faculté de sciences, ils sont 11 %. À l'inverse, trois étudiants de l'enseignement supérieur sur dix sont enfants de cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale, mais ils représentent seulement 15 % des élèves de STS. ■

Bibliographie

Caille J.-P., Rosenwald F., « Les inégalités de réussite à l'école élémentaire : construction et évolution », in *France, Portrait social*, édition 2006, *Insee Références*, novembre 2006, pp. 115-137.

Depp, Repères et Références Statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, édition 2008, 2008.

Durier S., Poulet-Coulibando P., « Formation initiale, orientation et diplômes de 1985 à 2002 », *Éducation et Formations* n° 74, Depp, avril 2007.

Insee, *Bilan Formation-Emploi 2008*, en ligne sur le site insee.fr

Léger F., « Les sorties sans qualification : la baisse se poursuit », *Note d'information* n° 08.05, Depp, janvier 2008.

Lemaire S., « Disparités d'accès et parcours en classes préparatoires », *Note d'information* n° 08.16, Depp, mars 2008.

Merle P., « Le concept de démocratisation de l'institution scolaire : une typologie et sa mise à l'épreuve », *Populations* n° 1, Ined, 2000.

Rocher T., Chesné J.-F., Furnel S., « Combien d'élèves maîtrisent les compétences de base en français et en mathématiques en fin d'école et en fin de collège ? », *Note d'information*, à paraître.

Rosenwald F., « La réussite scolaire des femmes et des hommes en Europe », *Note d'information* n° 08.11, février 2008.

Sautory O., « La démocratisation de l'enseignement supérieur : évolution comparée des caractéristiques sociodémographiques des bacheliers et des étudiants », *Éducation et Formations* n° 74, avril 2000.
